

INTERPRETARIAT TÉLÉPHONIQUE EN GRAND EST

**Tous les patients ont droit
au colloque singulier**

**Pour que la barrière de la
langue ne soit pas un frein
à l'accès aux soins**

**Accès réservé à tous les
professionnels de santé**

libéraux

(selon CSP)

- un interprète professionnel
24h/24 et 7j/7
- en 185 langues et en 2 min
maximum

**Aucun coût pour le
professionnel et pour le
patient**



POUR LE PATIENT

**Bénéficier d'une consultation dans le
respect de l'intimité et de la
confidentialité**

POUR LE PROFESSIONNEL

**Accepter tous les patients.
Être sûr de la fiabilité des
informations partagées**

POUR LA QUALITÉ DES SOINS

Optimiser le parcours de santé coordonné

Les interprètes permettent d'établir une communication tant linguistique que culturelle

Ils facilitent ainsi l'intégration des patients allophones dans le système de santé

Ils sont tenus au secret professionnel et au respect des règles déontologiques

En Alsace

(67/68)

0367 300 367



Dispositif
d'Appui
à la Coordination
Alsace

En Champagne Ardenne

(08/10/51/52)

03 26 82 88 84



Association d'Appui
aux Professionnels de Santé

En Lorraine

(54/55/57/88)

03 83 45 84 90



DAC 54

Dispositif d'Appui à la Coordination
Meurthe et Moselle

Pour profiter de ce service,
rien de plus simple !

Envoyez un mail à :
codage.interpretariat@gmail.com

ou flashez pour demander votre code



Les acteurs de l'interprétariat téléphonique